

**Projet d'allocution du Représentant Résident du PNUD à la cérémonie  
d'ouverture de l'atelier de restitution/validation des projets de lois sur la  
Cour Suprême et portant Statut des Magistrats de la SC**

Monsieur le Président de la Cour Suprême du Mali,  
Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,  
Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, de la Reforme de l'Etat et des Relations avec  
les Institutions,  
Monsieur le Ministre chargé de l'Intégration Africaine et des Maliens de l'Extérieur,  
Madame la Représentante de l'Ambassade de Suède, Chef de file du groupe des  
Partenaires Techniques et Financiers  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Cours des Comptes de l'UEMOA, du Burkina  
Faso, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Tunisie, de France et du Bureau  
d'études BDO de Suède  
Mesdames et Messieurs les participants,  
Honorables invités,

En décembre 2005 s'est tenu ici même à l'hôtel Nord-Sud une conférence-débats sur les  
structures de contrôle publiques du Mali. En cette occasion, nous avons réaffirmé la  
disponibilité du PNUD à continuer à accompagner le Mali dans l'amélioration et la  
consolidation de la bonne gouvernance en général et en particulier dans certains aspects  
liés à la gestion des Finances Publiques.

Le présent atelier qui porte sur la restitution et la validation de deux projets de textes de  
lois: l'un modifiant la Loi organique n°96-071 du 16 décembre 1996 régissant la Cour  
Suprême du Mali notamment dans ses aspects relatifs à la Section des Comptes et l'autre  
portant Statut des Magistrats de ladite Section, est une parfaite illustration de cet  
accompagnement. Cet atelier fait partie d'une série d'actions initiées par le Gouvernement  
du Mali en partenariat avec le PNUD et le Bureau d'appui aux projets des Nations Unies  
(UNOPS) avec un appui financier du Gouvernement suédois et l'assistance technique du  
Bureau d'études suédois (BDO). Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre  
du Plan d'Action gouvernemental d'amélioration/modernisation de la gestion des  
Finances Publiques adopté par le Gouvernement en avril 2005 et pour la mise en œuvre  
duquel le PNUD, s'est engagé aux côtés d'autres Partenaires Techniques et Financiers, à  
accompagner le Gouvernement du Mali.

Monsieur le Président de la Cour Suprême,  
Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs les participants,

Le PNUD se réjouit de la disponibilité aujourd'hui de ces projets de textes et de la tenue de cet atelier avec la participation d'éminents experts dans le domaine et souhaite qu'au terme des travaux de cet atelier, la Cour Suprême et le Gouvernement du Mali puissent disposer de projets de textes de qualité permettant de créer les conditions favorables pour que la Section des Comptes puisse pleinement son rôle.

En cette heureuse circonstance, je voudrais encore une fois réaffirmer aux plus Hautes Autorités du Mali que le PNUD continuera à appuyer le Gouvernement dans ses efforts d'amélioration de la gestion des Finances publiques notamment à travers le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la Section des Comptes de la Cour Suprême.

Je voudrais enfin avant de terminer, les remercier pour les facilités et l'attention qu'elles ont toujours accordées au PNUD dans l'accomplissement de sa mission et les rassurer de l'appui constant de notre Organisation à accompagner le Mali dans son combat pour un développement durable au Mali.

Je souhaite plein succès à vos travaux.  
Je vous remercie de votre aimable attention.